



COMPTE RENDU

DU
15/02/2024



Table des matières

PRESENTS.....	3
Ordre du jour	3
Conseil de Développement	4
Projets de délibération	5
Annexe : présentation du power point par mission.....	6
Rappel des missions du Pays et son équipe.....	6
Budget : Bilan 2023 et orientations 2024	7
Evénements.....	9
ANNEXE : DOB	10

PRESENTS

Le comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni à Parentis-en-Born à la Communauté de communes des Grands Lacs, Salle René Labat, sous la présidence de Monsieur Arnaud GOMEZ.

Nombre de délégués en exercice : 26

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de votants (pouvoirs inclus) : 15

Ordre du jour

I. Conseil de Développement

Retour d'expérience échange avec Mme BOURDIEU – Vice-Présidente déléguée au CODEV à Mont-de-Marsan agglomération

II. Exposé et débats sur les orientations budgétaires 2024

Délibération

III. Calendrier des évènements

Le Président commence la séance à 18h30.

Conseil de Développement

Témoignage et échange avec le Conseil de développement de l'agglomération de Mont-de-Marsan :

- **Marie-Christine Bourdieu** , Vice-présidente de l'agglomération
- **Eric Guagliardi**, chargé de mission - Conseil de développement

Madame Bourdieu, Vice-Présidente de Mont-de-Marsan Agglo et élue référente du Conseil de développement, a témoigné en début de séance auprès des élus.

Elle est revenue sur le fonctionnement du Conseil de développement, sur sa composition et les relations entre les élus et cette instance de dialogue citoyen.

Son rôle, en tant qu'élue référente du Conseil de développement, est **de faire le lien entre le Conseil communautaire et le Conseil de développement** (dialogue suivi des travaux). Elle assiste notamment aux plénières du Conseil de développement.

Madame Bourdieu est revenue sur la **nécessité de bien poser le cadre** auprès des membres du Conseil de développement en début de saisine, afin d'éviter toute frustration (cadre des compétences, cadre budgétaire, cadre des politiques publiques engagées et des travaux conduits par les services concernés).

Elle a également mentionné l'importance de **délocaliser les réunions pour faire connaître le conseil de développement**.

Madame Bourdieu a enfin souligné, au-delà de la fonction de l'élue référente, l'enjeu de l'intérêt des élus vis-à-vis des travaux du Conseil de Développement pour que celui-ci ait un sentiment d'utilité et demeure dans une dynamique de dialogue et de travail.

En termes d'informations, tous les élus reçoivent les comptes-rendus.

Débat d'orientation budgétaire

Rapporteur Arnaud Gomez

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire vise à éclairer le vote des élus et à permettre à l'exécutif de tenir compte des discussions afin d'élaborer des propositions qui figureront dans le budget primitif.

Le Président invite les membres du Comité syndical à débattre autour des orientations budgétaires 2024, sur la base du rapport d'orientations budgétaire joint à la présente délibération.

Il précise que ces éléments ont également fait l'objet d'une présentation au Bureau le 12 février 2024.

Le comité syndical prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire en lien avec la préparation du budget primitif 2024.

Le Président met au vote la présente délibération

Question : oui

Opposition : Non

Abstention : Non

Question : plusieurs membres du bureau interrogent pourquoi cette trajectoire de diminution de l'excédent, soulignant :

- Que cette trajectoire induit un recours à une ligne de trésorerie, dont les coûts sont désormais plus élevés.
- Que 60 000 € de trésorerie, qui représentent 2 mois de capacité de paiement des salaires des agents du PETR, constituaient une réserve fragile.
- Qu'une partie importante des recettes de ces orientations budgétaires sont liées à des subventions européennes, pour lesquelles l'encaissement effectif des fonds intervient avec un fort décalage (en année N+1 en général).

Réponse : Il s'agit d'une décision prise avec les Président des EPCI, membres du PETR. Un bilan sur les besoins en excédents pourra être réalisé en fin d'année, en lien avec les bilans et les projections présentées.

Pour ce début d'année, la convention territoriale permet déjà d'appeler au minimum 60 % de la cotisation annuelle, pour faire face aux dépenses obligatoires de la structure, en attendant les encaissements des subventions attendues plutôt au semestre 2 ou en 2025 en effet pour certaines.

Le comité syndical valide la délibération à l'unanimité.

Fin de la séance à 20h00

M. Arnaud GOMEZ

Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent

Annexe : présentation du power point par mission

A noter que les événements du Pays sont détaillés sur notre site et les réseaux sociaux.

Rappel des missions du Pays et son équipe





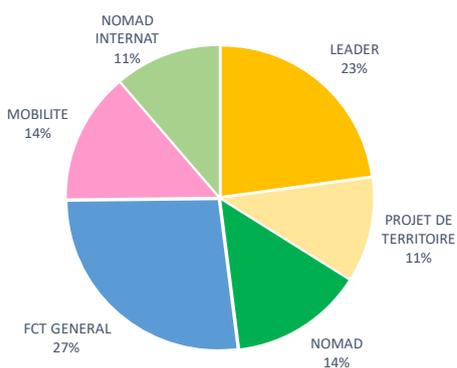
Budget : Bilan 2023 et orientations 2024



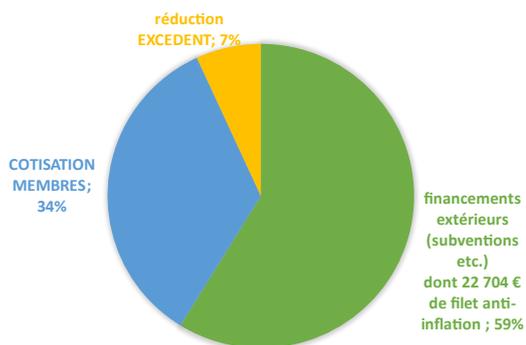
Budget de réalisation 2023 : 452 432€

Bilan 2023

Répartition des dépenses par mission



Répartition des sources de financement

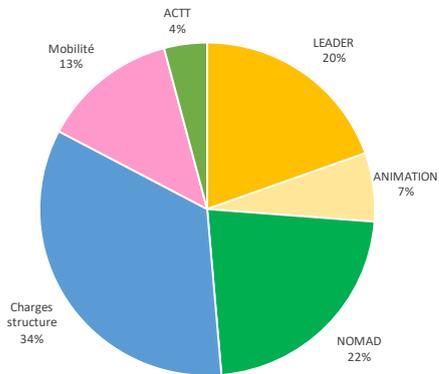




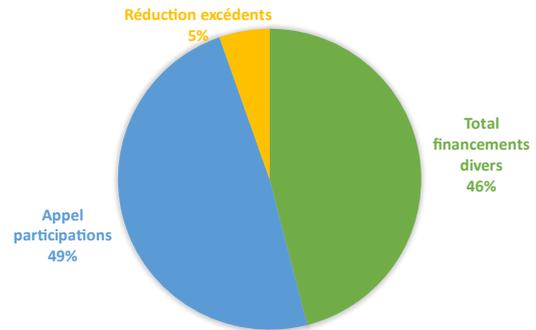
Orientations budgétaires 2024 : 483 258, 52 €

Prévisions
2024

Répartition des dépenses par mission



Répartition prévisionnelle des sources de financement 2024



Participations EPCI membres

2024

Communauté de Communes Mimizan	25,37%	59 619,50 €
Communauté de Communes Côte Landes Nature	24,01%	56 423.50 €
Communauté de Communes des Grands lacs	50,62%	118 957 €
TOTAL	100 %	235 000 €

- Soit une participation des membres qui représente à ce stade 3.2 € / habitant
- Soit à ce stade, pour **1 € de participation des membres**, un montant d'aides extérieures mobilisées de 0.94 €





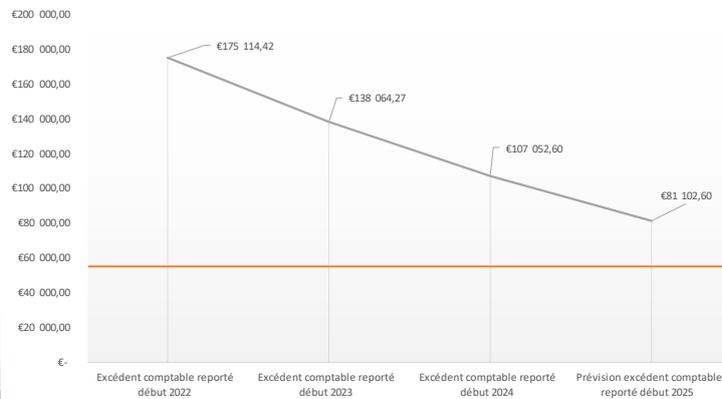
Trajectoire diminution de l'excédent

2024

Trajectoire prévisionnelle excédent en 2024

Montant Excédent début 2024	107 052,60 €	PREVISIONNEL RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE en 2025 (excédent)	81 103 €
		Pour rappel : excédent affecté sur mission mobilité (autofinancement)	25 950,00 €

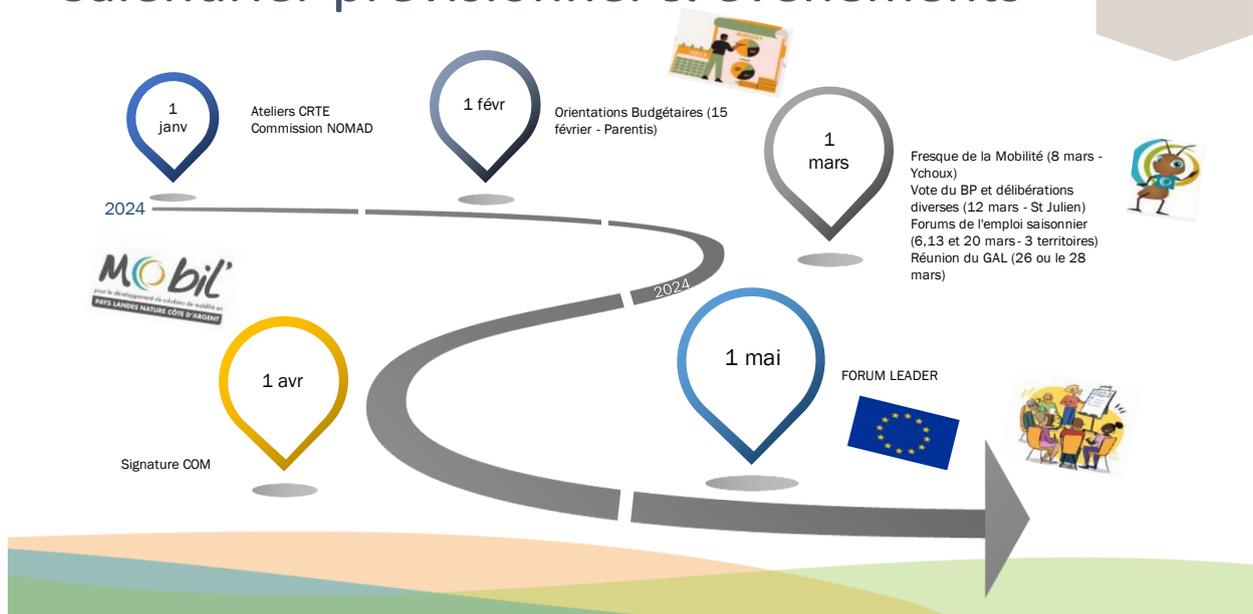
Trajectoire pluriannuelle excédent PETR LNCA



Evénements

Calendrier prévisionnel & évènements

2024



**Rapport
d'orientations
budgétaires
2024**



Éléments de contexte : Une action au service d'un territoire résilient toute l'année

Le **Pays Landes Nature Côte d'Argent** est un **Pôle d'équilibre territorial rural**, au sens de la loi Maptam du 27 janvier 2014.

Il est constitué par accord entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre suivants :

- Communauté de communes des Grands Lacs
- Communauté de communes de Mimizan
- Communauté de communes de Côte Landes Nature

Il représente une population de 56 693 habitants selon les données INSEE et **72 472 habitants si l'on retient la population DGF**. (chiffres issus du site DGCL – données de janvier 2024).

Le **Pays Landes Nature Côte d'Argent** a élaboré son projet de développement économique, écologique, culturel et social ou projet de territoire, appelé « **Ambitions 2030** ». Ce projet a été adopté fin 2022 suite à une démarche de concertation, partenariale et participative.

Il vise à **favoriser un territoire résilient toute l'année**, en proposant 3 axes stratégiques, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels.



Sur la base de ce projet, le Pays propose annuellement un programme d'action et définit le coût du projet afférent, en cohérence avec son règlement intérieur et la convention territoriale 2023 – 2026 signée en 2023 avec les trois EPCI membres.

Le Programme d'action du Pays se déploie autour de « missions socles », pouvant être complétées par des missions ponctuelles, par exemple de mutualisation. Ces missions sont validées par l'ensemble de ses membres.

1. Premiers éléments de bilan de l'année 2023

2023 constitue à bien des égards **une année de transition**, au niveau notamment de l'équipe du Pays et de la mission NOMAD', qui a fait l'objet d'une mission d'évaluation.

Les « missions socles » conduites en 2023 sont les suivantes, à travers les principales actions mentionnées ci-après :

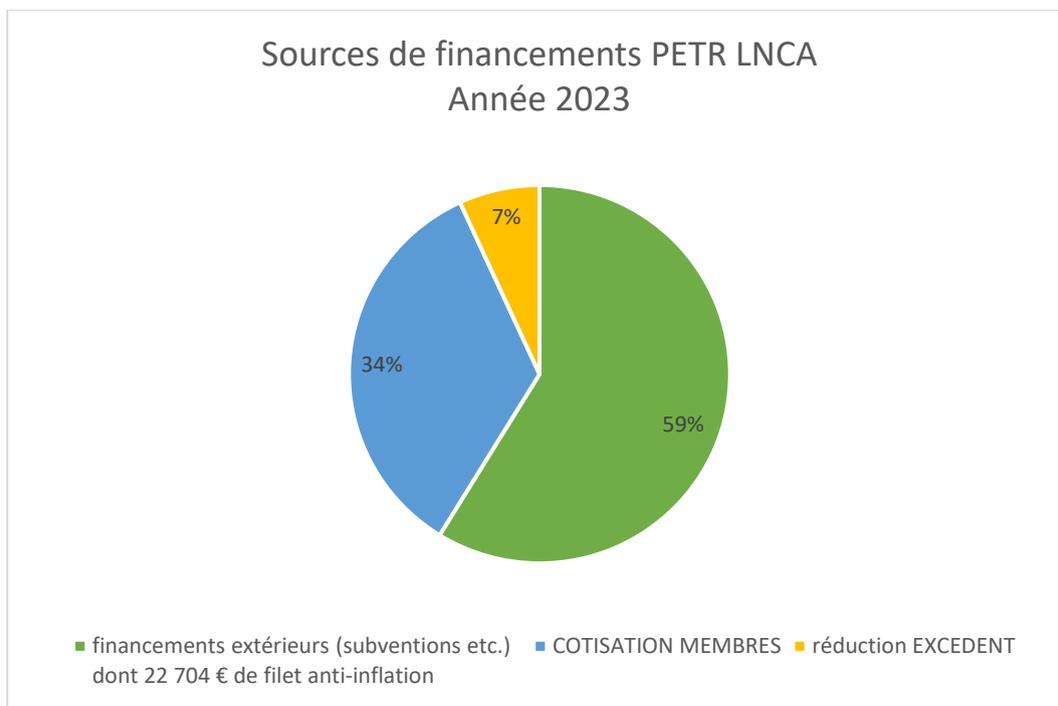
- **Animation du projet de territoire et Conseil de développement** : organisation / coordination d'évènements thématiques et lancement d'une mission de préfiguration pour « relancer » le Conseil de Développement du Pays
- **Contractualisation et fonds européens territorialisés - Ingénierie de financements** : évaluation bilan LEADER 14-20 ; conventionnement 21 – 27 ; Contrat de développement et de transition régional et CRTE.
- **Plateforme NOMAD'** : évaluation de la mission Nomad', plate-forme NOMAD' saison 2023 ; préparation de la candidature à l'appel à projet régional ACTT et lancement du chantier clé régional.

Les missions ponctuelles conduites en 2023 sont les suivantes, à travers les principales actions mentionnées ci-après :

- **Mise à disposition Internat de Parentis-en-Born**
- **Mission « Mobilités » (année 1/3)** : Contrat Opérationnel de Mobilité régional (COM), accompagnement / facilitation des démarches et projets locaux de mobilité.

Le budget de réalisation établi fin 2023 s'élève à 452 432€, selon une répartition des sources de financement s'établissant comme il suit :

Financements extérieurs* (subventions, loyers etc.)		
*dont 22 704 € de filet anti-inflation	265 965,16 €	59%
COTISATION MEMBRES	155 455,75 €	34%
Réduction excédent	31 011,67 €	7%
TOTAL	452 432,58 €	100%



Contributions des membres

Sur la base du bilan intermédiaire réalisé entre octobre et décembre 2023, **la cotisation des membres a été ramenée à 155 455,75 €** (200 000 € voté au BP 2023), selon la répartition suivante :

- Communauté de communes des Grands Lacs : 77 782 €
- Communauté de communes de Mimizan : 39 575 €
- Communauté de communes de Côte Landes Nature : 38 098 €

Financements extérieurs

Avec un taux de financement extérieurs cumulés représentant 59% du budget final, en 2023, 1,7€ de fonds extérieurs ont été mobilisés pour chaque 1 € investis par les membres.

A noter qu'une partie de ces financements peut être payée parfois avec une voire deux années de décalage (subventions européennes en particulier). Aussi, le Pays mobilise ponctuellement une ligne de trésorerie négociée.

Réduction de l'excédent

L'excédent au 31 décembre 2023 s'élève à 107 052 €. Le PETR a réduit en 2023 son excédent de : 31 011 € (diminution de 29% par rapport à fin 2022 où il s'établissait à environ 138 000 €).

Celui-ci a été mobilisé sur les missions suivantes :

- « Missions-socles »

- Mission contractualisation et fonds européens territorialisés
 - **5 981 €** : remboursement trop versé subvention région – volet assistance technique (temps partiel agent)
- Fonctionnement général – charges de structure :
 - **6 774 €**

- **Missions complémentaires**

- Mission « Mobilité »
 - **13 113,50 €** : part autofinancement de la mission (21%)
NB : Cette part est amener à augmenter en 2024 (année 2) et plus encore en 2025 (année 3 de la mission), compte tenu du caractère dégressif des aides régionales sur cette mission (contrat de développement et de transition).
- Mise à disposition de l'internat de Parentis-en-Born
 - **5 142,50 €** : prise en charge par l'excédent du déficit de l'opération

Répartition du budget final par mission

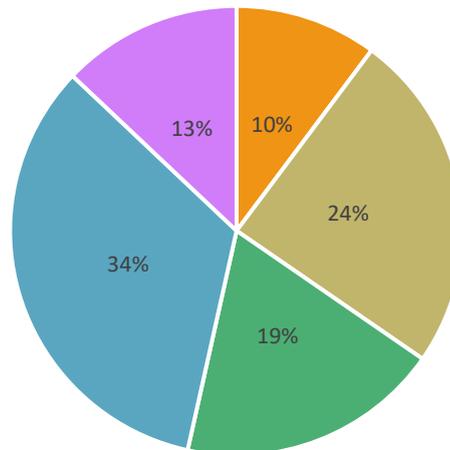
	MISSIONS SOCLE				MISSIONS COMPLEMENTAIRES		TOTAL
	LEADER	PROJET DE TERRITOIRE	NOMAD	FCT GENERAL	MOBILITE	NOMAD INTERNAT	
Dépenses totale / mission	103 349,53 €	50 352,08 €	63 483,56 €	121 355,81 €	63 036,07 €	50 855,53 €	452 432,58 €
Financements extérieurs (subvention / loyers...)	70 689,95 €	30 635,44 €	22 924,95 €	46 079,26 €	49 922,54 €	45 713,02 €	265 965,16 €
Participation EPCI membres	26 678,15 €	19 716,64 €	40 558,61 €	68 502,35 €			155 455,75 €
Réduction excédent	5 981,43 €	0,00 €		6 774,20 €	13 113,53 €	5 142,51 €	31 011,67 €



Répartition volet ingénierie (masse salariale) / mission

Avec un total de dépenses de personnel s'élevant à **269 849 €**, **le volet ingénierie représente 59% du budget final 2023.**

Répartition volet ingénierie / mission 2023



■ NOMAD ■ LEADER ■ MOBILITE ■ PAYS (contractualisation, administration, ACTT...) ■ Animation projet de territoire

- Il convient de rappeler les éléments suivants au niveau de l'effectif du Pays en 2023 :
 - Changement de direction avec vacance de poste pendant quelques mois
 - Mission NOMAD réduite à 1 apprentie et 1 saisonnier (6 mois)

2. Ambitions et orientations budgétaires 2024

Les ambitions pour 2024 ont été présentées lors du comité syndical du 19 décembre 2023. Le programme d'action pour l'année à venir est construit sur la base des missions suivantes :

« Missions-socles »

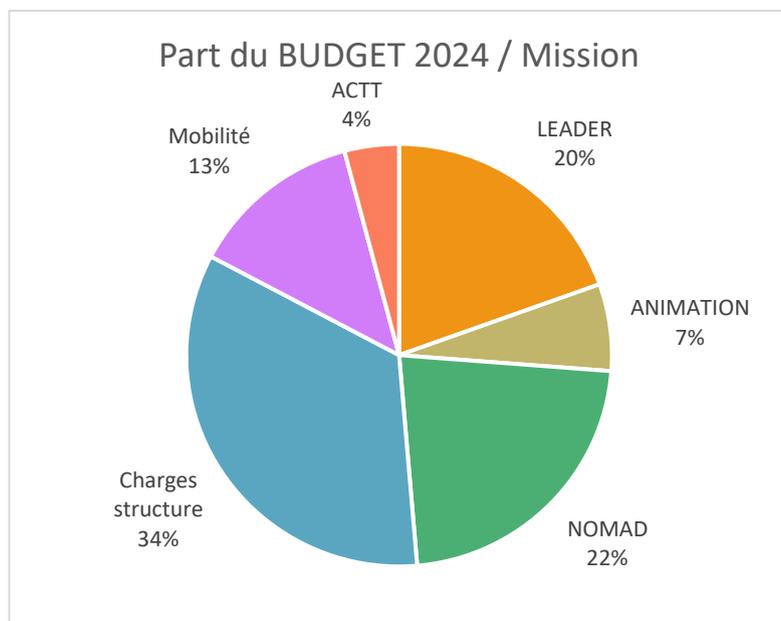
- Contractualisations et fonds européens territorialisés (LEADER) 21-27
- Animation projet de territoire
- Plateforme NOMAD'
- *A ces missions, s'ajoute le volet « Fonctionnement général / Charges de structures ».*

Missions complémentaires

- Mobilité (année 2/3)
- Projet Accompagnement aux changements des territoires touristiques (ACTT) en mutualisation avec les 3 territoires (Offices du tourisme intercommunaux).
- **En 2024, les dimensions de partenariats, d'appui et d'accompagnement des territoires du Pays constitueront le fil rouge des actions déployées par l'équipe du Pays. Son action se focalisera sur la préparation des transitions et sur des actions favorisant un territoire résilient toute l'année.**

A. Budget global 2024 et répartition par mission

Le budget prévisionnel 2024 représente un total de 483 258, 52 €



Répartition budget / mission	
LEADER & ingénierie de financements	94 500 €
Animation Projet Territoire	32 150 €
NOMAD	108 425 €
Charges structure	164 733,52 €
Mobilité	63 450 €
Projet ACTT	20 000 €
TOTAL GENERAL	483 258,52 €

A noter : Les budgets prévisionnels des missions (hors budget « fonctionnement général /charges de structures ») seront en baisse ou stabilisés (mobilité), à l'exception de la mission NOMAD' sur laquelle se concentre un effort de reconstitution (nécessaire) des moyens de la mission en 2024.

Cf. annexe 1

« Missions-socles »

- **Contractualisation et fonds européens territorialisés - Ingénierie de financements**

Prévision 2024			LEADER	
Dépenses PREVISIONNELLES			RECETTES	
Ingénierie 1,5 TP	72 000,00 €	74	Aide Région NA (ingénierie contrat de développement et de transition)	10 000,00 €
Charges indirectes 15%	10 800,00 €	74	FEADER animation 21-27 2023 1 ETP	38 500,00 €
Adhésion LEADER France	700,00 €	74	Gestion 14-20 0,5 ETP - 0,5 ETP + éval chiffres AT année 2023	32 000,00 €
Communication / prestations / événements	11 000,00 €	74	Appel participations	14 000,00 €
		002	Réduction excédents	
	94 500,00 €			94 500,00 €

Tendance : Budget en baisse (-17% par rapport au BP 2023, compte-tenu notamment de la fin de la mission externe d'évaluation de LEADER 14-20)

Deux objectifs opérationnels principaux sont définis pour 2024 :

- **Un lancement effectif de la programmation des fonds européens territorialisés 21-27, en lien étroit avec les équipes instructrices de la Région**
- La mise en place **d'outils de communication** efficaces pour rendre ce dispositif lisible et visible auprès des différents acteurs
- Une veille renforcée et un appui apporté en ingénierie sur les financements européens plus globalement

A noter :

- Ce budget est construit selon la répartition suivante : **15% de participation des membres** (autofinancement) permettent de mobiliser **85% d'aides extérieures** (fonds européens au titre de l'assistance technique), mais avec un décalage dans les paiements effectifs des crédits européens d'au moins une année, ici traduit.
- les autres contractualisations mobilisent par ailleurs la Direction et renvoie donc au budget général Fonctionnement général / Charges de structures (voir plus bas).

- **Animation du projet de territoire**

Prévision 2024		Animation projet de territoire	
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES	
Ingénierie 0,5 ETP	21 000,00 €	74	FEDER (GAL du 7 décembre 2023)
Charges indirectes 15%	3 150,00 €		
Prestations externes en lien avec les projets d'animations du projet de territoire : conférence des maires, des élus locaux et autres ateliers et CODEV	8 000,00 €		
		002	Réduction excédents
		74	Appel participations
	32 150,00 €		
			- €
			7 150,00 €
			32 150,00 €

Tendance : Budget en baisse (-36% par rapport au BP 2023, compte-tenu du passage d'un ETP à 0,5 ETP en ingénierie mobilisée sur cette mission entre 2023 et 2024).

Deux objectifs opérationnels sont définis pour 2024 :

- **Relance du Conseil de développement du Pays Landes Nature Côte d'Argent.** Cet objectif est à corréliser aux obligations réglementaires qui s'appliquent au PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent, telles que rappelées par la Préfecture des Landes dans son courrier transmis fin 2023.
- L'organisation **d'événements thématiques / partenariaux**, dont une conférence des maires et des élus locaux du territoire.

A noter :

- Ce budget est construit selon la répartition suivante : **23 % de participation des membres** (autofinancement) permettent de mobiliser **77% d'aides extérieures** (fonds européens territorialisés).

- Le lien entre le Conseil de Développement et les élus du Pays ainsi que l'organisation de la première conférence des maires et des élus locaux en Landes Nature Côte d'Argent mobilisera également la Direction et renvoie donc au budget général Fonctionnement général / Charges de structures (voir plus bas).

- **Plateforme NOMAD'**

Prévision 2024		Plateforme NOMAD'		
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES		
Chargé de mission (1 ETP) + renforts saisonniers	79 500,00 €	74	Région (montant à confirmer et à définir)	
Charges indirectes 15% dont maintenance appli : 840 €	11 925,00 €	74	DREETS (80 % de 8 000€) - journées santé 2024	6 400,00 €
Journées santé	8 000,00 €	74	Leader Poste 1 ETP (GAL du 7 décembre 2023)	25 000,00 €
Communication / Prestations / Evenements	5 000,00 €	002	Réduction excédents	- €
Médiateurs	1 000,00 €	74	Appel participations	77 025,00 €
Frais de déplacement	3 000,00 €			
Sous - Total	108 425,00 €		Sous - Total	108 425,00 €

Tendance : Budget en augmentation de 57% par rapport au BP 2023, avec le recrutement d'une chargée de mission NOMAD' (contrat de projet 2024 – 2026), complété par un budget « saisonniers ». La mission NOMAD' voit ses moyens reconstitués en 2024, ce qui était nécessaire pour la poursuite de la mission et l'atteinte des objectifs 2024.

Les objectifs 2024 sont à la fois :

- **Opérationnels :** actions d'intermédiations - volets emplois et logements saisonniers, portage, organisation d'évènements (journées de prévention, Forums etc.).
- **Stratégiques :** mobilisation sur le chantier clé régional (volet parcours, orientation et formation des saisonniers), et sur la démarche ACTT en Landes Nature Côte d'Argent (sensibilisation, formation à la RSE / RSO).

A noter : au stade des orientations budgétaires, ce budget est construit selon la répartition suivante : **71 % de participation des membres** et **29 % d'aides extérieures** (Europe, Etat). Cette répartition pourra être évolutive en cours d'année, avec la recherche d'aides supplémentaires pour soutenir cette mission et venir diminuer la participation des membres.

- **Fonctionnement général / Charges de structures.**

Prévision 2024		Charges de structures		
DEPENSES PREVISIONNELLES				
Ingénierie 2TP DIRECTION /GESTION	106 000,00 €	74	Appui spécifique et exceptionnel du FEADER 14 - 20 sur volet gestion 2024 au titre de la clôture LEADER 14-20	17 000 €
012-ASSURANCE-MAD	8 720,00 €	74	FCTVA 2022 (recette investissement)	716,52 €
Charges de gestion - coûts indirects	31 233,52 €	74	Recette FEDER - aide reportée de N-1 (appli)	14 192,00 €
Frais LT-logiciel-frais divers (VF détail chap 65/66)	13 780,00 €	74	Appel participations	132 825,00 €
virement sec Investissement-amortissement	5 000,00 €			
	164 733,52 €			164 733,52 €

Tendance : Budget non comparable au budget BP 2023 (qui intégrait l'excédent). Si l'on regarde le budget de réalisation de fin 2023 (125 000€) l'on se situe sur un **budget en augmentation** mais qui inclut notamment un poste de direction budgété sur 12 mois.

Les **objectifs opérationnels** définis pour 2024 sont :

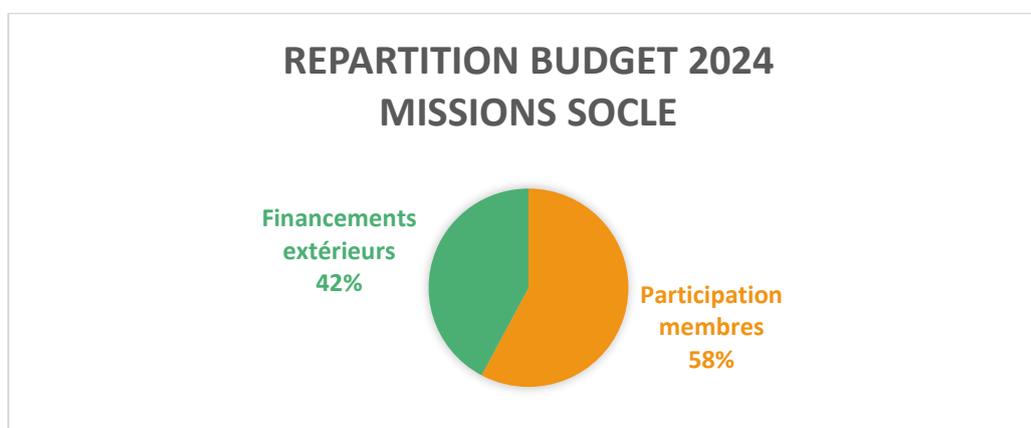
- L'accompagnement des différentes **contractualisations** en Landes Nature Côte d'Argent.
- Une mobilisation sur les **grands chantiers et évènements du Pays**
 - o Conseil de développement, Conférence des maires et des élus locaux
 - o Le projet ACTT et le chantier-clé régional
- Un audit sur les dépenses de fonctionnement général du Pays à dessein d'optimisation, en lien avec le déménagement des bureaux du Pays (avril 2024).

A noter : dans le cadre de cet exercice de préparation budgétaire, deux aides européennes exceptionnelles sont inscrites en recette de ce budget :

- une **aide régionale exceptionnelle du FEADER** (0,5 ETP sur une année) dans le cadre de la transition entre les deux périodes de programmation des fonds européens 14 – 20 et 21 – 27 (correspondant à la dernière année de mobilisation de Aude Vergori).
- une aide reportée car non notifiée en 2023 (cf. application NOMAD' - retard de lancement de la programmation des fonds européens territorialisés – « LEADER » 21 – 27).

Ce budget est construit selon la répartition suivante : **80 % de participation des membres** (autofinancement) et **20% d'aides extérieures** / autres financements divers.

Ainsi, le budget prévisionnel des missions socles pour 2024 s'élève à 399 808€, financé selon la répartition suivante.



Missions complémentaires

- **Mission Mobilité (année 2/3)**

Prévision 2024		Mission Mobilités		
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES		
Ingénierie 1 TP	53 000,00 €	74	Région (projection à 12 500 e - contrat)	12 500,00 €
Charges indirectes 15%	7 950,00 €	74	FEDER (GAL mars 2024)	25 000,00 €
Communication / Prestations	2 500,00 €	74	Appel participations	- €
		002	Réduction excédents**	25 950,00 €
	63 450,00 €			63 450,00 €

Tendance : Budget stabilisé par rapport au réalisé constaté fin 2023.

Les **objectifs opérationnels** 2024 sont la poursuite de l'accompagnement du **Contrat opérationnel de mobilité régional** et plus globalement des **projets des acteurs en faveur d'une mobilité plus durable et décarbonée** (covoiturage etc.)

A noter : au stade des orientations budgétaires, ce budget est construit selon la répartition suivante : **40 % d'autofinancement (pris en charge par l'excédent du PETR) et 60 %** d'aides extérieures (Europe et Région).

A anticiper : En année 3 de la mission (année 2025), en l'absence de l'aide de la Région ou d'autres aides mobilisables, la part « autofinancement », financée via l'excédent du PETR, sera encore plus importante.

- **Mission ACTT**

Enfin, 2024 devrait marquer le lancement du projet « **ACTT** » **construit selon une logique de coordination et de mutualisation** avec les offices du tourisme intercommunaux du territoire et les EPCI.

Les premières actions en 2024 se concentreront sur les actions de **formation – sensibilisation à la RSE / RSO** d'une part et la **saisine du Conseil de Développement** en lien avec le tourisme / patrimoine en Landes Nature Côte d'Argent pour des travaux sur les enjeux de « tourisme durable ».

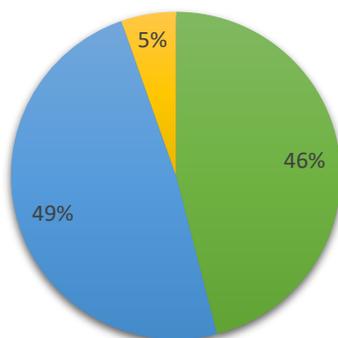
Prévision 2024		Projet ACTT		
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES		
Prestations / formations ACTT	20 000,00 €	74	financements ACTT	16 000,00 €
		74	Appel participations (> sollicitation OTIs)	4 000,00 €
	20 000,00 €			20 000,00 €

A noter :

- En lien avec les missions de coordination et de mutualisation confiées au Pays sur ce projet, Ce budget sera construit avec des participations des OTIs.
- L'ingénierie requise pour cette mission est à ce stade fléchée sur d'autres missions du Pays (NOMAD', Direction, Animation).

Ainsi ces deux missions complémentaires représentent 83 450 €.

Repartition financements sur Budget total 2024



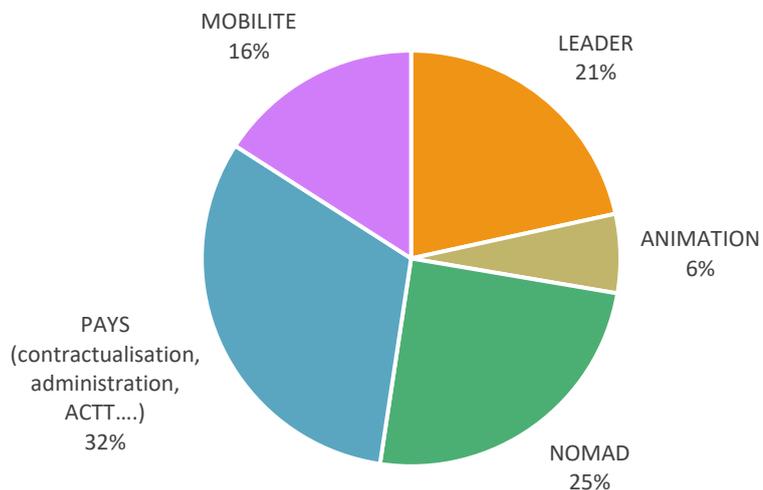
■ Total financements divers ■ Appel participations ■ Réduction excédents

TOTAL		TOTAL	
Budget prévisionnel 2024	483 258,52 €	Total financements divers	222 308,52 €
prévisionnel excédent à reporter en N+1	81 103	Appel participations	235 000,00 €
Prévision réalisations 2024	483 258,52 €	Réduction excédents	25 950,00 €
TOT BUDGET COMPTABLE	564 361,12 €	Prévision budget réalisation 2024	483 258,52 €
		TOT BUDGET COMPTABLE	564 361,12 €

Volet ingénierie (masse salariale)

- Le volet **ingénierie** interne, avec les moyens reconstitués du Pays, représentent en 2024 **332 492€, soit 69 % de ce budget prévisionnel.**
- *L'organigramme 2024 est joint en annexe 2 de ce rapport*

REPARTITION 2024 INGENIERIE PAR MISSION



Excédents :

L'exercice de réduction de l'excédent se poursuivra en 2024, sur la mission mobilité (autofinancement) – pour un excédent prévisionnel reporté en 2025 de **81 102 €**.

B. Ressources et participation des membres

Selon les statuts en vigueur du PETR (version juin 2023), les recettes du budget du PETR comprennent :

- Les contributions des EPCI membres. Celles-ci sont calculées chaque année et décidées par délibération du Conseil Syndical du PETR selon le calcul suivant :
 - 50 % population DGF de l'année en cours
 - 50 % selon le potentiel financier agrégé de chaque communauté de communes de l'année précédente.
- Les subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département ou tout autre partenaire public.
- Des produits de fonds de concours.

Le **besoin en participation dans le cadre de ces orientations budgétaires s'élève à 235 000 €**.

La ventilation par membre est la suivante :

Communauté de Communes Mimizan	25,37%	59 619,50 €
Communauté de Communes Cote landes Nature	24,01%	56 423.50 €
Communauté de Communes Grands lacs	50,62%	118 957 €
TOTAL	100 %	235 000 €

- Soit une participation des membres qui représente à ce stade 3.2 € / habitant.
- Soit à ce stade, pour **1 € de participation des membres, un montant d'aides extérieures mobilisées de 0.94 €**.
- Reprécisons que cette participation en augmentation constitue un maxima qui pourra être réduite en cas de mobilisation d'aides supplémentaires (mission NOMAD' par exemple).

Aux termes de la convention territoriale de 2023, **60% seront appelés suite au vote du budget primitif** (mars 2024). Le solde sera appelé à l'automne 2024 après partage d'une évaluation des dépenses à mi-parcours, avec les membres du Pays. **Sur la base de cette évaluation, ce solde pourra être recalculé, en cas de sous-réalisation par exemple ou de mobilisation d'aides complémentaires intervenues entre-temps.**

ANNEXE 1 : Synthèse Orientations budgétaires 2024

CHAPITRE		Prévision 2024		LEADER	
		Dépenses PREVISIONNELLES		RECETTES	
012	Ingénierie 1,5 TP	72 000,00 €	74	Aide Région NA (ingénierie contrat de développement et de transition)	10 000,00 €
011	Charges indirectes 15%	10 800,00 €	74	FEDER animation 21-27 2023 1 ETP	38 500,00 €
011	Adhésion LEADER France	700,00 €	74	Gestion 14-20 0,5 ETP - 0,5 ETP + éval chiffres AT année 2023	32 000,00 €
011	Communication / prestations / événements	11 000,00 €	74	Appel participations	14 000,00 €
			002	Réduction excédents	- €
SOUS TOTAL		94 500,00 €			94 500,00 €
	RAPPEL voté BP 2023	114 150,00 €		budget en baisse (- 15% par rapport au BP 2023)	
	RAPPEL réalisé fin 2023	103 300,00 €			
		Prévision 2024		Animation projet de territoire	
		DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES	
012	Ingénierie 0,5 ETP	21 000,00 €			
011	Charges indirectes 15%	3 150,00 €			
011	Prestations externes en lien avec les projets d'animations du projet de territoire : conférence des maires, des élus locaux et autres ateliers et CODEV	8 000,00 €	74	FEDER (GAL du 7 décembre 2023)	25 000,00 €
			002	Réduction excédents	- €
			74	Appel participations	7 150,00 €
SOUS TOTAL		32 150,00 €			32 150,00 €
	RAPPEL voté BP 2023	50 700,00 €			
	RAPPEL réalisé fin 2023	50 300,00 €		budget en baisse (- 36% par rapport au BP 2023)	
		Prévision 2024		Mission Mobilités	
		DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES	
012	Ingénierie 1 TP	53 000,00 €	74	Région (projection à 12 500 e - contrat)	12 500,00 €
011	Charges indirectes 15%	7 950,00 €	74	FEDER (GAL mars 2024)	25 000,00 €
011	Communication / Prestations	2 500,00 €	74	Appel participations	- €
			002	Réduction excédents**	25 950,00 €
SOUS TOTAL		63 450,00 €			63 450,00 €
	RAPPEL voté BP 2023	58 350,00 €			
	RAPPEL réalisé fin 2023	63 000,00 €		budget stabilisé par rapport au réalisé fin 2023	
		Prévision 2024		Plateforme NOMAD'	
		DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES	
012	Chargé de mission (1 ETP) + renforts saisonniers	79 500,00 €	74	Région (montant à confirmer et à définir)	
011	Charges indirectes 15% dont maintenance appli : 840 €	11 925,00 €	74	DREETS (80 % de 8 000€) - Journées santé 2024	6 400,00 €
011	Journées santé	8 000,00 €	74	Leader Poste 1 ETP (GAL du 7 décembre 2023)	25 000,00 €
011	Communication / Prestations / Evénements	5 000,00 €	002	Réduction excédents	- €
011	Médiateurs	1 000,00 €	74	Appel participations	77 025,00 €
011	Frais de déplacement	3 000,00 €			
	Sous - Total	108 425,00 €		Sous - Total	108 425,00 €
	RAPPEL voté BP 2023	68 660,00 €		hausse du budget de plus de 50% par rapport à 2023	
	RAPPEL réalisé fin 2023	60 000,00 €			
		Prévision 2024		Projet ACTT	
		DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES	
011	Prestations / formations ACTT	20 000,00 €	74	financements ACTT	16 000,00 €
011			74	Appel à participations (> sollicitation OTIs)	4 000,00 €
SOUS TOTAL		20 000,00 €			20 000,00 €
				nouvelle mission complémentaire	
		Prévision 2024		Charges de structures	
		DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES	
012	Ingénierie 2TP DIRECTION /GESTION	106 000,00 €	74	Appui spécifique et exceptionnel du FEDER 14 - 20 sur volet gestion 2024 au titre de la clôture LEADER 14 20	17 000 €
012	012-ASSURANCE-MAD	8 720,00 €	74	FCTVA 2022 (recette investissement)	716,52 €
011	Charges de gestion - coûts indirects	31 233,52 €	74	Recette FEDER - aide reportée de N-1 (appli)	14 192,00 €
65-66	Frais LT-logiciel-frais divers (VF détail chap 65/66)	13 780,00 €	74	Appel participations	132 825,00 €
023-042	virement sec. Investissement-amortissement	5 000,00 €			
SOUS TOTAL		164 733,52 €			164 733,52 €
	RAPPEL voté BP 2023	252 000,00 €		Cette section intégrait l'excédent en 2023. Chiffres non comparables	
	RAPPEL réalisé fin 2023	125 000,00 €		En augmentation par rapport au réalisé 2023 de 31 %	
		Prévision 2024		Gestion de l'excédent	
	Montant Excédent début 2024	107 052,60 €		PREVISIONNEL RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE en 2025 (excédent)	81 103 €
				Pour rappel : excédent affecté sur mission mobilité pour équilibrer	
					25 950,00 €
SOUS TOTAL		107 052,60 €			107 052,60 €
TOTAL		Budget prévisionnel 2024	483 258,52 €	Total financements divers	222 308,52 €
	prévisionnel excédent à reporter en N+1	81 103		Appel participations	235 000,00 €
	Prévision réalisations 2024	483 258,52 €		Réduction excédents	25 950,00 €
	TOT BUDGET COMPTABLE	564 361,12 €		Prévision budget réalisation 2024	483 258,52 €
				TOT BUDGET COMPTABLE	564 361,12 €
			002	Excédent comptable reporté début 2022	175 114,42 €
			002	Excédent comptable reporté début 2023	138 064,27 €
			002	Excédent comptable reporté début 2024	107 052,60 €
			002	Prévision excédent comptable reporté début 2025	81 102,60 €

